



Votants : 93
Convocation du Conseil de Communauté :
le 25 mai 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 juin 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 juin 2012

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES- GROUPEMENT DE COMMANDES POUR TRAVAUX NEUFS, DE GROSSES REPARATIONS ET D'ENTRETIEN DES BATIMENTS (MARCHE A BONS DE COMMANDES AVEC LE CCAS ET LA VILLE DE NIORT)

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Alain PARROT, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGUE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Serge MORIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Blanche BAMANA à Hüseyin YILDIZ, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUX, Delphine PAGE à Jean-Claude SUREAU, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Anne LABBE

Titulaires absents suppléés :

Francis THIBAUDAULT par Christiane PINEAU

Titulaires absents :

Alain MATHIEU (décédé), René MATHE, Maryvonne ARDOUIN, Alain CHAUFFIER, Patrick DELAUNAY, Christian GRELIER, Jacques GUILLOTEAU, Patrice LAPLACE, Germain MEHL

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Blanche BAMANA, Dominique BOUTIN-GARCIA, Gaëlle MANGIN, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Nathalie SEGUIN, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Julie BIRET jusqu'à la délibération c06-06-2012, Aurélien MANSART à partir de la délibération c07-06-2012 et jusqu'à la délibération c59-06-2012, Julie BIRET à partir de la délibération c60-06-2012 et jusqu'à la délibération c82-06-2012.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c22-06-2012-DE
Date de télétransmission : 11/06/2012
Date de réception préfecture : 11/06/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 JUIN 2012

PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – GROUPEMENT DE COMMANDES POUR TRAVAUX NEUFS, DE GROSSES REPARATIONS ET D'ENTRETIEN DES BATIMENTS (MARCHE A BONS DE COMMANDES AVEC LE CCAS ET LA VILLE DE NIORT)

Monsieur **Gérard GIBAUT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

La Communauté d'agglomération de Niort possède actuellement des marchés sur séries de prix pour la réalisation de travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de bâtiments.

Ces marchés de travaux passés pour la période 2009 à 2012, ont pour terme le 31 décembre 2012.

Par ailleurs la Ville de Niort et son Centre Communal d'Action Social (CCAS) possèdent aujourd'hui leurs propres marchés à bon de commandes pour leur patrimoine. Ceux-ci arrivent également à échéance le 31 décembre 2012.

Il apparaît donc opportun de lancer une procédure commune pour le renouvellement de ces marchés.

Aussi, pour lancer une nouvelle consultation par appels d'offres pour l'attribution de ces nouveaux marchés, il convient de constituer un groupement de commandes entre la Ville de Niort, son CCAS et la Communauté d'Agglomération de Niort.

La Ville de Niort assurera le rôle de coordonnateur du groupement moyennant une participation financière de la Communauté d'Agglomération de Niort de 3 767,40€ TTC pour couvrir une partie des frais d'élaboration des pièces écrites et d'analyse des offres.

La consultation que la Ville de Niort lancera après constitution du groupement de commandes portera sur 18 lots parmi lesquels 17 sont nécessaires à la Communauté d'Agglomération de Niort.

La durée des marchés est fixée à 2 ans, renouvelable une fois.

Pour les propres besoins de la Communauté d'Agglomération de Niort, il est proposé les montants minimums annuels suivants :

N° de lot	Intitulé	Montant minimum annuel pour les besoins de la CAN
2	Vidange, Curage	sans
3	Gros œuvre	30.000 €
4	Menuiseries bois, Cloisons sèches, Charpente bois	25.000 €
5	Menuiseries PVC	sans
6	Couverture, Zinguerie, Etanchéité	30.000 €
7	Menuiserie alu	sans
8	Menuiserie acier	sans
9	Serrurerie clôture	15.000 €
10	Plâtrerie, Carrelage	10.000 €
11	Stores et Rideaux	5.000 €
12	Revêtements de sols souples	5.000 €
13	Peinture, Revêtements muraux	15.000 €
14	Plomberie, Sanitaire	10.000 €
15	Chauffage, Ventilation	10.000 €
16	Electricité	30.000 €
17	Nettoyage	6.000 €
18	Maçonnerie, Pierre de taille	sans

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la convention constitutive du groupement de commandes entre la Ville de Niort, le CCAS de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort pour la passation des marchés à bons de commandes relatifs aux travaux neufs, de grosses réparations et d'entretien de bâtiments pour la période à compter du 15 juin 2012 jusqu'au 31 décembre 2016,
- Autoriser la 1^{ère} Vice-Présidente Suppléante ou le Vice-Président Délégué à signer ladite convention,
- Autoriser le Maire de Niort à signer les marchés à l'issue de la procédure, pour le compte de la CAN.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Gérard GIBault

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c22-06-2012-DE
Date de télétransmission : 11/06/2012
Date de réception préfecture : 11/06/2012

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20120604-c22-06-2012-DE
Date de télétransmission : 11/06/2012
Date de réception préfecture : 11/06/2012